



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 29 juin 2022

BAIGNADE : VIGILANCE VIS-A-VIS DU RISQUE CYANOBACTÉRIES

Le développement potentiel de cyanobactéries dans les étangs et cours d'eau de Loir-et-Cher lors de fortes chaleurs peut provoquer des troubles cutanés, digestifs ou nerveux lors de baignade ou en cas d'ingestion, ainsi que des intoxications mortelles de chiens. Une campagne de sensibilisation du public est organisée avec le soutien des mairies pour éviter les accidents.

La meilleure mesure de prévention est d'éviter les baignades dans les zones d'eau calme où se trouvent des cyanobactéries en grand nombre et de tenir les chiens en laisse afin de les empêcher de se baigner ou d'en ingérer.

Où trouve-t-on les cyanobactéries ?

On les trouve dans tous les milieux aquatiques, en suspension dans l'eau ou fixées à un support minéral ou végétal immergé. Ce sont ces dernières que l'on rencontre dans les cours d'eau l'été sous forme de « floccs » (voir photo ci-contre).



Elles se développent notamment dans des eaux calmes et relativement chaudes (optimum entre 15 et 25 °C).

Quels problèmes peuvent-elles poser dans les cours d'eau ?

Naturellement présentes dans les eaux de rivières et de lacs, les cyanobactéries sont problématiques dès lors qu'elles prolifèrent. Elles peuvent alors sécréter des toxines en quantité importante, pouvant être dangereuses pour l'homme et l'animal. En cas de symptômes consulter rapidement un médecin ou un vétérinaire.

Depuis 2017, plusieurs décès de chiens ont été causés dans la région par l'ingestion de floccs contenant des cyanobactéries et des toxines, lors de baignade.

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41